



Déclaration CER janvier 2018

Monsieur le Président,

A l'heure où la Direction Nationale s'évertue à bâcler un accord concernant les futures élections professionnelles découlant des ordonnances « Macron », dont le but est de mettre à mal la représentation syndicale au sein des entreprises, et notamment à la SNCF, la délégation SUD Rail, inscrite dans une plateforme intersyndicale, revendique 3 niveaux de représentations : une au niveau régionale, le CSE, une au niveau établissement, et une au niveau de l'UP / UO, le CPSSCT. Ces trois niveaux représentent le seuil minimal permettant de traiter toutes les questions tant économiques, sociales, que de revendications individuelles et collectives, de gérer les notations, les conseils de discipline, etc...

Bien que le côté Hygiène ne soit plus clairement repris au niveau du CPSSCT, comment l'entreprise pourrait nier la nécessité de prendre en compte cette composante. Tout comme l'évaluation des risques professionnels, complètement disparue des ordonnances et des décrets d'applications. A croire qu'avec Macron, les risques professionnels n'existent plus. D'un coup de baguette magique, il a réussi à faire plaisir au patronat, et mettre fin à la prévention des risques liés à l'accomplissement du travail quotidien. Ne plus appréhender les risques équivaut à en augmenter la gravité et la fréquence : nous ne pouvons croire que l'entreprise, malgré l'abandon de la sécurité organisé ces derniers mois, puisse envoyer en pâture ses agents, à la maladie grave, voire à la mort en toute décontraction, façon Macron.

Après « le changement, c'est maintenant de Hollande », il faut entendre « les cheminots, je vais vous mettre à genoux » de Macron. Remise en place du jour de carence, productivité, réduction des IRP, de la prévention, ouverture à la concurrence, réforme du régime social et de retraites des cheminots, qu'avons-nous fait pour subir toutes ses attaques ? A croire qu'à l'instar de la dette d'état du ferroviaire, nous sommes aussi responsables de la dette de la sécurité sociale, de la faillite du système de retraites... Et du fait que le privé n'a pas réussi à s'en mettre plein les poches avec la libéralisation du transport de FRET.

Effectivement, lorsque l'on se positionne du côté entreprises privées, mieux vaut prendre des marchés au niveau du transport de voyageurs, subventionnés à près de 90 %, plutôt que réaliser du FRET, dont 100 % des coûts sont supportés par le client. Si demain, l'Etat faisait un choix écologique, de favoriser le transport par fer, plutôt que la myriade de camion en rotation perpétuelle sur nos autoroutes, en participant aux frais d'exploitations au même niveau, il est fort à penser que leur implication serait à la même hauteur.

En attendant, à la lecture du rapport SPINETTA, nous ne pouvons que constater la volonté affichée de l'entreprise SNCF de se débarrasser de ses effectifs au moins-disant d'un appel d'offre joué d'avance... en notre défaveur. Que dire des déclarations de Jacques Weill, directeur adjoint, qui en quelques mois, passe d'un discours confiant promettant que la Région Grand Est ne ferait pas appel à la concurrence tant elle était satisfaite des cheminots, et notamment de tous les efforts consentis par les Lorrains en mettant en place un cadencement occasionnant 100 trains de plus par jour à coût constant. Elles sont bien loin. Après avoir admis en novembre que l'appel d'offre aurait lieu, et que la Direction Nationale pousse pour ne pas répondre via les équipes TER en place, mais plutôt via des filiales, ce dernier annonce ouvertement à nos collègues Alsaciens que bon nombre d'entre eux ne finiront pas à la SNCF. Où est passé ce discours rassurant ? Qu'en est-il du Dirigeant qui promettait que faire des efforts serait de nature à sauver nos emplois ? Un jeu de dupe. Comme dans toutes les entreprises, quand un dirigeant promet de sauver l'entreprise moyennant des efforts des gens d'en bas, le résultat est le même. Cela ne sert rien, si ce n'est sauver la tête, pour quelques temps, des dirigeants. Cette démonstration de malhonnêteté ne vous honore pas. Il est où le temps où les dirigeants se battaient pour défendre leurs effectifs, chercher de la charge de travail, maintenir l'emploi. Vous êtes des déconstructeurs, ou comme on a déjà pu le dire des fossoyeurs. Quelle honte ! Vous ne méritez que le même mépris que celui que vous avez pour nous.

Par ailleurs, nous vous demandons de faire le point, informations fiables de Réseau à l'appui, sur la situation et l'avenir des lignes Epinal/Saint Die, Epinal/Lure et Sarreguemines/Sarre Union qui cristallisent notre inquiétude et celle des cheminots.

Ces derniers aimeraient également connaître les chantiers où des embauches pérennes auront lieu en 2018 : quelle est votre notification d'embauches pour 2018 et pour quels postes ?

Malgré le sous-effectif de 30 ASCT à l'ESV TER, celui-ci détache une dizaine d'agents au TGV, symbole de la priorité choisie par l'entreprise, sans obtenir d'école ASCT en contrepartie mais en usant de CDD en contournant la réglementation puisqu'ils participent au fonctionnement normal de l'entreprise dans la mesure où certains sont présents depuis plusieurs années.

De plus, face au flop des flexibles CDD seniors espérés à 12, vous envisagez de recourir à des CDD pour remplacer des agents déjà partis à la retraite avant la soi-disant suppression de leur poste qui n'était pas connue au moment de leur départ ! Rien ne semble vous arrêter mais SUD-Rail dit stop et vous demande d'embaucher les CDD actuellement présents qui répondent aux critères de diplôme.

Car non contents d'alimenter TGV, l'UO Trains a également fourni plus de 15 ADC ou stagiaires sur les dernières formations TB.

Pour couronner le tout et preuve de votre utilisation irrégulière de CDD, vous parvenez à supprimer des postes d'ASCT tout en employant un CDD dans ce service au motif « d'accroissement temporaire d'activité ». Expliquez-nous svp comment est-ce possible et ne bottez pas en touche car ce sujet a été à nouveau évoqué vendredi dernier lors de la commission emploi formation.

Toute cette politique de détournement de la réglementation a également des conséquences sur le déroulement de carrière des agents dans la mesure où des agents détachés depuis plus de 12 ou 6 mois à TGV pour être remplacés par des CDD à TER demeurent sur les listings TER : nous vous demandons que ces agents soient nommés hors compte le cas échéant.

Pour finir, alors que les CFL font circuler leur rame en ETCS jusqu'à Uckange nous souhaiterions que vous fassiez un point sur l'équipement ERTMS des rames françaises.

Nous ne vous souhaitons pas bonne année.

La délégation SUD Rail